

A - Rapport synthétique sur la situation financière au 30 septembre 2025

1. Contexte général

Le Yacht Club de France (YCF) fonctionne grâce à une structure qui a des revenus réguliers (cotisations des membres) et supporte des charges fixes importantes (salaires, locaux).

Les activités du club sont réparties en trois pôles : Course, Mer et Terre.

Le résultat net dépend donc à la fois de la capacité à couvrir les charges fixes et de la rentabilité des activités.

- **Revenus réguliers** : cotisations des membres (personnes physiques et morales), droits d'entrée, clubs alliés. Leur total s'élève à **398 605 €**
- **Charges fixes** : salaires, loyer, honoraires, entretien, énergie, IT, etc. Leur total s'élève à **518 240 € dont** Salaires et charges sociales : 273 364 € et Loyer et charges du siège : 125 847 €.

Il apparait clairement un déficit de la structure à hauteur de 119 635€ qui doit être couvert par le résultat des différents pôles et activités.

2. Analyse des pôles d'activité

- **Pôle Course** : Ce pôle dégage un profit, mais il reste insuffisant pour compenser les pertes de la structure. Activités principales : facturation IRC, Cap Martinique, courses au large.
 - Revenus : 228 518 €
 - Charges : 179 381 €
 - Résultat : **+49 137 €**
- **Pôle Terre** : Il est également bénéficiaire, mais là encore, le montant ne suffit pas à équilibrer les comptes. Activités principales : boutique, licences, dîners, manifestations, restaurant club.
 - Revenus : 121 428 €
 - Charges : 93 474 €
 - Résultat : **+27 954 €**

- **Pôle Mer :** Ce pôle est déficitaire, ce qui aggrave la situation globale. Activités principales : rallyes, manifestations nautiques, régates.
 - Revenus : 28 127 €
 - Charges : 33 153 €
 - Résultat : **-5 026 €**

- **Activités non récurrentes (événements exceptionnels, dons, mécénat) :** elles sont en baisse et ne permettent pas de redresser la situation.
 - Revenus : 23 944 € (dons, mécénat, placements)
 - Charges : 1 800 €
 - Résultat : **+22 144 €**

Le résultat cumulé de ces pôles et activités s'élève à **94 209€**.

3. Résultat net du YCF au 30 septembre 2025

- Le résultat net du YCF est donc négatif de **-25 426 € (-119 635 + 94 209)**. Cela signifie que, sur les neuf premiers mois de l'année, le YCF a dépensé plus qu'il n'a gagné.
- Cette situation s'explique principalement par des charges fixes élevées (salaires et loyer du siège au 41 avenue Foch), qui ne sont pas suffisamment couvertes par les recettes, dont les cotisations des membres.

4. Points d'alerte

- Le Yacht Club de France vit actuellement au-dessus de ses moyens.
- La structure (charges fixes) génère une perte de -120 K€ au 30 septembre 2025. Les charges fixes restent trop élevées par rapport aux revenus réguliers.
- Les excédents dégagés par les pôles et activités du club ne suffisent pas à combler ce déficit.
- La situation s'est dégradée par rapport à fin juin 2025 (où le déficit était de -7K €), ce qui montre une tendance préoccupante pour la fin de l'année.

5. Recommandations

Le YCF doit impérativement agir pour retrouver l'équilibre financier et assurer la pérennité de ses activités. Même si la trésorerie reste à un niveau acceptable à ce stade, la tendance doit être inversée rapidement.

Il est indispensable de :

- Augmenter les revenus des cotisations en renforçant les actions pour attirer de nouveaux membres et fidéliser les membres existants. L'augmentation des cotisations doit également être envisagée.
- Augmenter les revenus des activités (notamment en développant les pôles rentables)
- Diversifier les sources de revenus (événements, partenariats, mécénat)
- Réduire les charges fixes (si les actions ci-dessus ne permettent pas de compenser les coûts actuels)
- Renforcer le suivi budgétaire pour anticiper les dérives

... /...

B - Principaux points d'attention pour le budget 2026

1. Renforcement des revenus réguliers

- Les cotisations des membres sont la principale source de revenus, mais leur niveau reste insuffisant pour couvrir les charges fixes.
- Objectif : augmenter le nombre de membres payants, fidéliser les adhérents existants et augmenter les cotisations

2. Développement des activités rentables

- Les pôles Course et Terre sont bénéficiaires, mais leurs excédents ne suffisent pas à compenser la perte structurelle.
- Il est essentiel de renforcer ces activités, d'innover et de diversifier l'offre pour générer plus de profits.

3. Redressement du pôle Mer et des activités non récurrentes

- Le pôle Mer est déficitaire : il faudra revoir son modèle, ses coûts et ses sources de revenus.
- Les activités non récurrentes (événements, dons, mécénat) sont en baisse : il est important de relancer ces sources de revenus.

4. Maîtrise des charges fixes

- Les charges salariales et le loyer du siège restent élevés et ne sont pas couverts par les revenus réguliers.
- Il faudra envisager des mesures pour limiter ou optimiser ces coûts (négociation, mutualisation, ...).

5. Suivi budgétaire et anticipation

- La situation s'est dégradée au 3e trimestre 2025 : il est impératif de renforcer le suivi budgétaire et d'anticiper les dérives.
- Mettre en place des indicateurs de suivi réguliers et des alertes en cas de dépassement.

6. Trésorerie

- La trésorerie reste acceptable à ce stade, mais elle ne doit pas masquer le déficit structurel.
- Veiller à préserver la trésorerie pour financer les projets et absorber les imprévus.

En résumé : Pour le budget 2026, le YCF doit impérativement :

- Maîtriser ses charges fixes
- Augmenter ses revenus réguliers
- Développer les pôles et activités rentables
- Redresser les pôles et activités déficitaires
- Renforcer le suivi et l'anticipation budgétaire